

GARGESLEMAG

Vendredi

27

octobre
DE 19H À 22H

Samedi

28

octobre
DE 10H À 12H
ET 13H30 À 18H



**À DONF
LES
MANETTES**

Gymnase Colette Besson
Avenue du 8 mai 1945

SOMMAIRE

- 3 L'édito du Maire
Les rendez-vous
Le chiffre
- 4 L'œil gargeois
> Gloria, une boxeuse motivée
- 5 Garges évènements
> Garges cultive son paysage
- 6 Garges s'engage
> Activités périscolaires :
ce qui change pour la rentrée
- 7-10 Grand angle
> Protection animale : Garges s'engage
- 11 Garges éco
> Zoom sur l'emploi saisonnier
Garges tranquillité
> La vidéo-protection continue
de s'étendre
- 12 Garges naturellement
> Chauve qui peut !
- 13 Vivre ensemble
> Être parent, une aventure
Association Gargeoise
> Un club d'athlétisme qui prend
soin de ses athlètes !
- 14 Capital jeunesse
> « Ligne de vie »
- 15 Sportivement vôtre
> Le club de plongée Gargeois
- 16 La culture pour tous
> Ulysse nuit gravement à la santé
Film à l'affiche > Des trésors plein ma poche
- 17 La santé pour tous
> Le bus AVC arrive en ville
Bien vivre sa retraite
> Ateliers au CCAS : les rendez-vous
incontournables
- 18 Garges s'embellit
> Garges doit rester une ville propre !
- 19 Tribunes libres
Garges vous simplifie la ville
> Les inscriptions dans les accueils
de loisirs
- 20 Le questionnaire de Proust
> Kévin Belmonte
- 21 Le jeu gargeois
C'est à vous
Dans le rétro
- 22 Dans les coulisses...
> De la Poste
Téléphones utiles
- 23 Sortir à Garges

ÇA S'EST PASSÉ ¹⁾ à Garges



1. Village éducatif, 31 août
2. Commémoration de la libération de Garges, 2 septembre
3. Rentrée scolaire, 4 septembre
4. Forum des associations, 09 septembre
5. Brocante du Vieux-Pays, 10 septembre
6. Repas champêtre à la résidence J. Carnajac, 13 septembre
7. Prix du concours des Balcons et jardins fleuris, 29 septembre
8. Ouverture de la saison culturelle de l'Espace Lino Ventura, 30 septembre
9. Garges & Compagnie avec le CMJ, 1^{er} octobre



GARGES SE MÉTAMORPHOSE ET ÇA SE VOIT

VOS RENDEZ-VOUS

**99^e ANNIVERSAIRE
DE L'ARMISTICE 1918
CÉRÉMONIE ET DÉPÔT DES GERBES**

Samedi 11 novembre
9h45 : Rassemblement place
de l'Abbé Herrand

CONSEIL MUNICIPAL



**Mercredi 15 novembre
à 19h**

Salon d'Honneur de l'Hôtel
de Ville



DON DU SANG
Jeudi 9 novembre
de 14h30 à 19h30

Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville

LE CHIFFRE

10^{ème}

c'est le rang qu'occupe Garges dans le
classement des villes d'Île-de-France les
plus suivies sur Twitter

Nous sommes fiers de vous annoncer le lancement des travaux de réalisation du groupe scolaire Jean-Moulin.

C'est à force de volonté, de travail et surtout de concertation que nous avons avec nos partenaires décidé de réaliser ce projet. En scellant officiellement la première pierre, nous marquons d'un grand pas l'avenir de nos petits Gargeois.

Même si notre Ville reste en attente du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU), nous avons décidé d'investir pour l'avenir de nos enfants. Celui-ci passe par leur bien-être et leur éducation.

Au-delà des difficultés auxquelles les collectivités font face ces dernières années, nous avons la volonté politique de miser sur l'avenir de notre jeunesse.

La première tranche des travaux sera achevée en 2018, quant à la seconde, elle sera finie en 2019. Il a été choisi de faire un bâtiment à Haute Qualité Environnementale (HQE). Cette certification vise à limiter à court et à long terme les impacts environnementaux d'une construction, tout en assurant aux occupants des conditions de vie saines et confortables.

C'est pas à pas que le futur de nos Gargeois se construit. C'est ensemble, main dans la main, que nous les mènerons vers la réussite.



Maurice LEFÈVRE, votre Maire

GLORIA, UNE BOXEUSE MOTIVÉE

Gloria est une jeune Gargeoise passionnée de boxe. Un sport qu'elle découvre très jeune et qui l'aide à canaliser son énergie. Avec de nombreux objectifs en tête pour cette année, Gloria compte bien se donner tous les moyens pour atteindre les sommets.

DES DÉBUTS FULGURANTS

Gloria est une jeune femme de tout juste 18 ans. Mais à Garges, elle est surtout connue pour être boxeuse. Un sport qu'elle découvre en 2012, avec une amie qui l'incite à s'inscrire au Boxing Club de Garges. Après quelques négociations avec ses parents, c'est en 2013 qu'elle commence sa première année. A peine deux mois après son arrivée au club, elle fait son premier combat dans la catégorie des -48kg. Face à elle, une boxeuse avec deux ans d'expérience. C'est donc une défaite mais malgré tout, Gloria se fait repérer par un entraîneur de l'équipe de France. Il organise un combat test dès le lendemain, contre une boxeuse de même niveau. La jeune Gargeoise remporte le match et entre par la suite en équipe de France, après seulement quelques semaines d'entraînement.



DE BEAUX PROJETS

Commence alors une nouvelle vie, dans laquelle Gloria doit gérer à la fois sa scolarité et ses entraînements. « *La boxe est un sport qui m'a appris à garder mon sang-froid, ça m'a appris la discipline, la rigueur et ça m'a beaucoup aidée à l'école car avant ça, j'étais très turbulente. Ça m'a aussi permis de me fixer des ob-*

jectifs dans la vie ». Après ses cours, la jeune femme file aux entraînements. Lors des compétitions qui lui font manquer des jours de classe, elle rattrape les cours. Elle obtient son bac professionnel en juin dernier et décide alors de se consacrer entièrement à la boxe. « *Ce mois-ci, je vais participer à un stage en équipe de France pour préparer les champion-*

nats de France. Puis en Novembre, il y a les championnats du monde. Mais mon objectif principal est de participer aux prochains Jeux Olympiques et si possible de les remporter. Je vais me donner tous les moyens pour réussir ». C'est donc avec de beaux projets en tête que Gloria démarre cette nouvelle saison.

+ d'infos :
boxingclubgarges@gmail.com

NOUVEAUX GARGEOIS, BIENVENUE À VOUS !

Chaque année, la Ville organise un événement consacré à ses habitants installés depuis peu à Garges : la cérémonie des nouveaux arrivants. Rencontre avec les élus et les services de la Ville, tour en car avec Monsieur le Maire, visite de sites sportifs et culturels : cette matinée est le rendez-vous incontournable pour découvrir Garges après avoir déballé ses cartons !

UNE MATINÉE DÉDIÉE À SES NOUVEAUX HABITANTS

Un déménagement implique de nombreux changements et démarches administratives. Le rythme du quotidien ne permet donc pas toujours de prendre le temps de découvrir la nouvelle ville dans laquelle on s'est installé...

UN MOMENT DE DÉCOUVERTE DE LA VILLE

Que vous ayez choisi de vivre à Garges seul(e), en couple ou en famille, votre point commun est d'être jeune(s) Gargeois. Le temps d'une matinée, les services de la Ville sont à votre disposition pour vous présenter les différentes activités et principales démarches administratives.

Un tour en car vous permettra d'avoir un aperçu clair et général de votre Ville. Pour cela, les sites culturels et sportifs et les principales infrastructures vous seront présentés par le premier et meilleur guide de la Ville : le Maire, Maurice Lefèvre.

N'oubliez pas de vous inscrire !

Le rendez-vous est donné aux nouveaux Gargeois le samedi 18 novembre 2017, dès 9h30 en Mairie. Cet événement étant réservé aux Gargeois installés en Ville depuis octobre 2016, l'inscription est nécessaire.

Pour cela, un formulaire est disponible en Mairie, sur les boîtes à idées installées à l'accueil de l'Hôtel de Ville et des Services à la Population.

+ d'infos :

Inscriptions à proximite@villedegarges.com

© 01 34 53 31 91



DES NOUVEAUX ARRIVANTS
2017

SAMEDI
18 NOVEMBRE
SUR INSCRIPTION*

*Merci de confirmer votre présence au 01 34 53 32 70
ou par courriel à cabinetdu Maire@villedegarges.com
Visite accessible aux personnes à mobilité réduite.
Une garde d'enfants sera mise à votre disposition sur place.

 WWW.VILLEDEGARGES.FR 

 **GARGES**
VILLE DE LA PÉRIPHÉRIE
Tous les jours de 9h à 18h

GARGES CULTIVE SON PAYSAGE

Un projet qui va ravir les Gargeois : Garges paysage. Découvrez le projet d'envergure qui va relier entre eux les différents parcs et espaces verts de la commune. Le but : agrandir et embellir les espaces naturels pour faire profiter la Ville de toutes ses ressources et de ses nombreux avantages.



+ d'infos :
www.villedegarges.fr

6

GARGES PAYSAGE, C'EST QUOI ?

Avec Garges paysage, la municipalité souhaite réconcilier la population Gargeoise avec ses espaces verts. En créant une boucle verte tout autour des différents parcs, jardins et bois, la Ville souhaite ainsi préserver et développer ces espaces végétaux où faune et flore cohabitent. Consciente de son capital vert (qui représente 1/3 de la superficie de la commune), Garges veut faire de cet atout un véritable tremplin économique et écologique. La Ville souhaite donc engager un ambitieux projet de réaménagement des espaces extérieurs du Fort de Stains et de la Coulée Verte.

LE FORT DE STAINS SE REFAIT UNE JEUNESSE

Epicentre du projet, le Fort de Stains, pièce phare du patrimoine historique de la Ville, verra un réaménagement des espaces verts qui l'entourent, dans le respect de la conservation de la biodiversité. Ces modifications présentent de nombreux enjeux pour Garges. Ce réseau connecté d'espaces verts permettra à la Ville de réguler le climat et ainsi de conserver des zones de fraîcheur. Autre avantage de ces aménagements paysagers : ils offriront une barrière sonore naturelle qui protégera la biodiversité du site de la pollution et des bruits urbains. À terme, le projet vise à faire de cette trame verte le nouveau poumon de la commune et à proposer aux habitants un lieu propice à la détente, aux loisirs de plein air avec notamment la création de parcours de promenade et de belvédères.

LA COULÉE VERTE, UN LIEU DE BIODIVERSITÉ

Aujourd'hui la Coulée Verte et le Fort de Stains abritent plus de 140 espèces et sous-espèces végétales, 33 espèces d'oiseaux différentes mais aussi 12 espèces d'insectes que nous nous devons de respecter et de protéger. La commune a à cœur de préserver la nature. En entretenant et en améliorant ses espaces verts, elle contribue à la sauvegarde de l'habitat naturel de toute sa richesse animale et végétale.





PROTECTION ANIMALE : GARGES S'ENGAGE

La question du « bien-vivre ensemble » ne se limite pas qu'aux êtres humains. Inclure l'animal dans la Ville et améliorer sa relation avec les habitants joue sur la qualité de vie en milieu urbain. Diverses études scientifiques démontrent que l'animal domestique est un agent de bien-être physique, entraînant les per-

sonnes sédentaires à marcher ; d'éducation, en sensibilisant les enfants à ses comportements ; sociabilisant, car il rompt l'isolement. C'est pourquoi au travers de son Agenda 21, la municipalité met en place un projet d'intégration, de gestion et de protection de l'animal dans la Ville.

GARGES S'ENGAGE POUR LA CONDITION ANIMALE

Qu'il s'agisse de leur mode de garde en cas d'absence de leurs maîtres, de la gestion de leurs excréments, de leur nourriture, de leur fin de vie, voire de l'errance de certains d'entre eux ; les situations à régler sont variées. Elles méritent que la Ville puisse y apporter des réponses adaptées et innovantes.

Un groupe de bénévoles volontaires s'est créé, pour réfléchir aux actions possibles à mettre en place sur la Ville.

LA GENÈSE DU PROJET

Le projet développé par la Ville autour de la protection animale est né du constat d'associations et d'habitants bénévoles. Ils rencontraient de plus en plus de gêne pour intervenir en Ville, notamment concernant les animaux errants. En parallèle, la commune faisait régulièrement appel à leurs services pour régler des situations complexes, liées à la surpopulation. Les difficultés se retrouvent souvent chez les personnes âgées vis-à-vis de la stérilisation, du placement, de la prise en charge financière pour les soins, etc. Le projet est donc né de ce besoin commun de grouper les forces, les volontés et les moyens pour résoudre les nombreux problèmes causés par ces situations et améliorer la condition animale.

LA CHARTE : UN ACTE FONDATEUR

A l'occasion du Conseil Municipal du mercredi 20 septembre dernier, la « charte des élus de la ville de Garges-lès-Gonesse pour les animaux » a été adoptée.

Elle constitue l'acte fondateur sur lequel la municipalité et le groupe de bénévoles qui travaillent sur ce projet pourront s'ap-

puyer pour développer et mettre en place des actions.

Elle s'oriente autour de 4 axes thématiques : la condition animale, la stérilisation des chats errants, le nourrissage des oiseaux et notamment des pigeons, les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories.

En parallèle de ce texte, le Conseil Municipal a également fait acter son souhait que les cirques n'exploitent plus les animaux sauvages.

POURQUOI FAUT-IL STÉRILISER LES CHATS ?

Les animaux non stérilisés, qu'ils appartiennent à quelqu'un, qu'ils soient errants ou abandonnés, se reproduisent. C'est un problème de société qui ne concerne pas seulement les propriétaires d'animaux mais aussi tous les citoyens et les municipalités.

Les chats errants ne sont pas stérilisés, ils se reproduisent à l'abondance. **En quatre ans, un couple de chats peut engendrer par descendance près de 20 736 chats.**

Ils donnent ainsi naissance à une multitude de chatons errants, de plus en plus sauvages, de plus en plus difficiles à gérer dans un refuge ou à placer dans une famille. Les chats non stérilisés se



bagarrent, délimitent leur territoire par des urines. Les chaleurs donnent lieu à des combats entre les mâles et des miaulements intempestifs en pleine nuit. La transmission des maladies infectieuses entre les chats errants et domestiques est favorisée.

La solution pour mettre fin à ce cercle vicieux est la stérilisation de tous les chats, errants ou non.

Les propriétaires d'animaux doivent se responsabiliser car ils font partie de la solution. Parce qu'à l'origine du problème des chats errants dans un quartier donné, il y a eu un, deux ou trois propriétaires insouciant qui n'ont pas fait stériliser leurs animaux et qui les ont laissés errer dehors et, donc, se multiplier !



Par le bien-être animal GARGES S'ENGAGE !

COMMENT RÉGULER LES POPULATIONS DE PIGEONS ?

Afin de limiter leur nombre, l'article 124 du Règlement Sanitaire Départemental interdit aux habitants de "jeter ou déposer des graines ou nourriture [pour] les pigeons". Les villes organisent plusieurs fois par an des campagnes de capture afin qu'ils soient euthanasiés mais l'extermination n'a pas mis fin au problème.

Cet oiseau a eu son heure de gloire et a rendu de nombreux services au cours de l'Histoire. Dans le Coran et la Bible, il est cité comme un symbole de paix, puisque la colombe est en fait un pigeon.

Les pigeons des villes sont souvent en mauvaise santé et les personnes qui pensent les aider vont en fait à l'encontre du but recherché. Souvent, les aliments donnés ne conviennent pas à leur métabolisme, par exemple le pain, qui est très néfaste pour eux. Normalement, les pigeons ne mangent que des graines.

Le Ville étudie des solutions comme la mise en place de pigeonniers contraceptifs, la sensibilisation des habitants au nourrissage et le retrait de certains nids.

REPÈRES

37 actions en projet sur les 4 prochaines années

4 axes thématiques

80% des actions prévues reposent sur de la sensibilisation

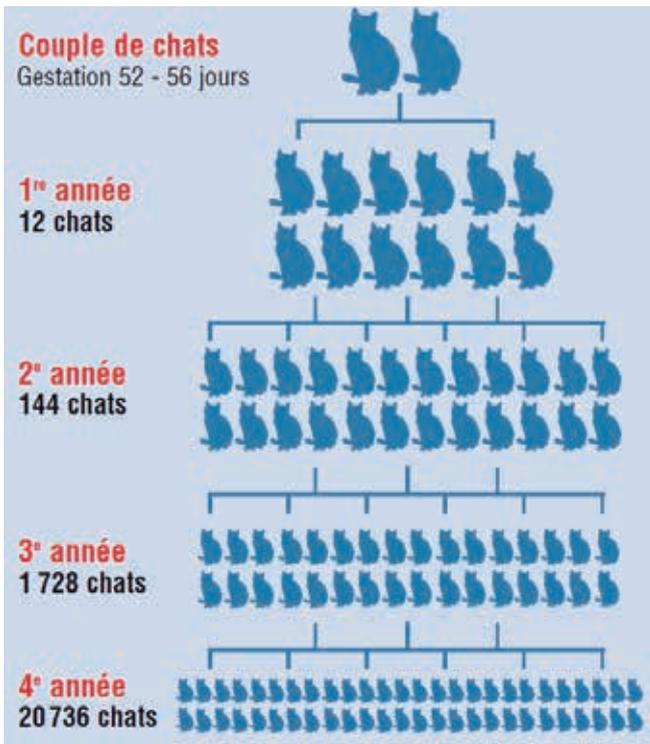
1 foyer sur 2 possède au moins 1 chat ou 1 chien en France

62% de la population féline sont des chats de race indéterminée

De 2 ans de prison et 30 000€ d'amende à 10 ans de prison et 150 000€ d'amende en fonction des circonstances suite à l'agression d'un chien dangereux

+ d'infos :

www.villedegarges.com



LES CHIENS DE 1^{ÈRE} ET 2^{ÈME} CATÉGORIES

Les chiens dits dangereux ont été classés en deux catégories : les chiens d'attaque ou 1^{ère} catégorie, les chiens de garde et de défense ou 2^{ème} catégorie.

Une personne souhaitant acquérir un chien pouvant être dangereux doit suivre une formation pour obtenir une attestation d'aptitude. Cette attestation est indispensable pour demander un permis de détention. Les frais de formation sont à la charge du propriétaire du chien. Certaines personnes n'ont pas le droit de posséder ce type d'animaux. Il s'agit des mineurs, des majeurs sous tutelle,

des personnes condamnées pour un crime ou délit et enfin des personnes à qui l'on a déjà retiré la garde de chien parce qu'il représentait un danger pour des personnes ou d'autres animaux. La détention des chiens d'attaque peut aussi être interdite dans certains logements par les règlements de copropriété ou les contrats de location.

La stérilisation des chiens de 1^{ère} catégorie est obligatoire.

Il revient au propriétaire d'être responsable de son animal. En cas d'attaque, de lourdes peines peuvent être encourues. Les animaux détenus illégalement ou non régularisés peuvent être placés en fourrière, voire confisqués ou euthanasiés.

INTÉGRATION ET GESTION DE L'ANIMAL EN MILIEU URBAIN

10

Une des actions essentielles repose sur le dialogue à nouer avec la population et notamment les enfants, afin de les informer et de les sensibiliser au respect des animaux et de l'environnement. La réussite du projet repose sur la mobilisation de tous. Pour cela, les services de la Ville travaillent en partenariat avec de nombreux partenaires tels que : des bénévoles Gargeois, l'association Le chat libre du Parisis, la SPOV (Société Protectrice des Oiseaux des Villes), la clinique vétérinaire de Sarcelles, la Fondation 30 Millions d'Amis, la SPA, la Ligue Protectrice des Oiseaux (LPO), les écoles de Garges, etc.

PAROLES⁽¹⁾ de Gargeois



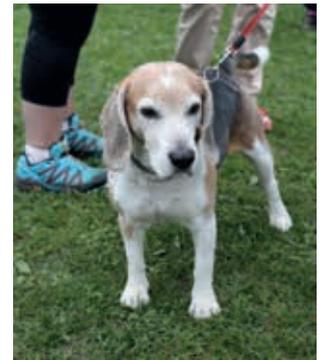
Wamda Yara & Ismaël Cissé CMJ

On a fait le projet Garges & Compagnie, un événement autour des animaux avec plusieurs stands organisés. Notre rôle était de ramener le plus de gens afin d'aider les animaux. Pour faire simple, le projet a permis de donner une seconde chance aux animaux, pour ceux qui n'en ont pas eu, ceux qui sont abandonnés... Nous n'avons pas d'animaux à la maison, mais nous aimerions bien avoir un chien ou un chat !



Annick Thiollet, Gargeoise

Quand je suis arrivée, j'ai été surprise de voir que Garges comptait tant d'animaux. J'ai commencé par avoir 1, 2, 3 puis 30 chats à la maison et je me suis dit qu'il fallait faire quelque chose. Avec l'aide de la Mairie, nous avons établi une charte des animaux pour Garges. Actuellement, j'ai 10 chats, pour la nourriture ça va, mais pour les frais de soins c'est compliqué. Désormais, je ne fais plus de trappage mais il reste encore beaucoup d'animaux à castrer, stériliser...



Crispy, Chien Gargeois

Garges & compagnie a permis à mes maîtres de mieux me comprendre. Pour ma part, je me suis rendu compte de la chance que j'avais d'avoir une famille, contrairement à certains de mes camarades errants. En tout cas, j'ai passé une journée géniale et je me suis fait plein de copains !

ZOOM SUR L'EMPLOI SAISONNIER

Les vacances sont souvent l'occasion pour de nombreux jeunes de décrocher un petit boulot.

Rencontre avec le Groupe Humanis, qui cette année, a accueilli 33 emplois en contrat saisonnier sur son site de Garges.

UNE EXPÉRIENCE QUI PRÉSENTE DE NOMBREUX AVANTAGES

Humanis, groupe de protection sociale, paritaire et mutualiste (à but non lucratif), consacre une partie de ses recrutements à l'emploi saisonnier. Avantage majeur de ce type de contrat : la demande variant d'une année sur l'autre, en fonction des besoins des employeurs, il permet de soulager les équipes, notamment sur des tâches simples et offre ainsi aux jeunes l'opportunité d'obtenir une première expérience professionnelle et de découvrir le monde de l'entreprise et ses différents métiers. A terme,

ce type d'emploi peut aider les jeunes à financer leurs études ou leurs projets de vie, voire d'accéder à des embauches en CDD (contrat à durée déterminée).

UN PARTENARIAT POSITIF ET PROMETTEUR

C'est grâce au travail du service Développement Local, impulsé initialement par Patrick Angrevier, (Conseiller municipal délégué au Commerce, à l'Artisanat et à l'Insertion par l'Emploi), qu'une collaboration entre l'entreprise Humanis et le BIJ (Bureau d'Information Jeunesse) a vu le jour.

Choisi comme interlocuteur de cette cam-

pagne d'emplois vacances, le BIJ a donc accompagné Humanis dans sa démarche, en organisant une rencontre avec des candidats. Partenariat fructueux, puisqu'en 2017, 3 jeunes Gargeois ont été accueillis au sein de la société et, de l'avis de tous les protagonistes, « l'expérience s'est bien passée ». Forte de ce retour d'expérience encourageant et prometteur, Humanis a donc décidé de réserver, dans la mesure du possible, 10% de ses effectifs d'emplois saisonniers pour les jeunes de la ville de Garges.

+ d'infos :

www.humanis.com

© BIJ au 01 34 53 31 47

LA VIDÉO-PROTECTION CONTINUE DE S'ÉTENDRE

En 2009, un projet de vidéo-protection voit le jour sur les communes de Garges, Villiers-le-Bel, Sarcelles et Arnouville. Huit ans plus tard, Garges compte 50 caméras sur son territoire, dans le but de contribuer à la sécurité publique.

UN PROJET D'AMPLEUR

Initié en 2009, le projet de vidéo-protection démarre en 2013 avec la mise en fonction de 50 caméras dans la Ville. Ces 50 caméras installées à Garges permettent alors de renforcer le dispositif de sécurité déjà présent avec la Police Municipale et la brigade équestre. Mais Garges ne compte pas s'arrêter là. La municipalité a la volonté d'étendre ce dispositif, en ajoutant 50 caméras supplémentaires d'ici 2019, afin que chaque quartier de la Ville soit couvert. Ce sont donc 7 caméras en cours d'installation

qui seront actives avant fin 2017, 30 caméras qui seront posées en 2018 et 13 qui le seront en 2019.

UN DISPOSITIF RÉGLEMENTÉ

Derrière ces caméras, une équipe de 11 personnes visualise en temps réel les images, de façon à pouvoir alerter police ou secours, en cas d'agression ou d'accident. Elle est en lien direct avec chaque commissariat de secteur. Les caméras installées dans la Ville filment 24h/24, avec enregistrement. Aucun traitement automatique n'est fait sur



les images filmées. La seule personne habilitée à visionner ces enregistrements est un officier de police judiciaire, qui ne peut récupérer les images que sur réquisition d'un juge.

+ d'infos : www.villedegarges.com

CHAUVE QUI PEUT !

Le Fort de Stains abrite de nombreuses espèces animales et végétales qui méritent d'être sauvegardées et protégées. Nous vous proposons de partir à la découverte de l'une d'entre elles : la chauve-souris.

UNE CHAUVE-SOURIS, C'EST QUOI ?

Devenue populaire au travers du super-héros Batman, la chauve-souris reste néanmoins peu appréciée. Pourtant, sa place et son rôle au niveau environnemental ne sont plus à démontrer.

Ce petit animal nocturne connu sous le nom de chiroptère est inoffensif et insectivore. On compte entre 1000 et 1200 espèces dans le monde. Très vorace, elle chasse la nuit pendant environ 4h et dort environ 20h par jour.

Pour s'orienter, elle utilise l'écholocation. Cela consiste à envoyer des sons et à écouter leur écho pour localiser et identifier les éléments environnants (obstacles, parois de grottes ou autres cavités). Elle ne se pose que rarement au sol car elle y est très vulnérable.

DES ESPÈCES EN DÉCLIN

Plusieurs raisons poussent à la disparition de ces espèces. La faune et la flore étant moins présentes dans les zones urbaines, les insectes sont également moins nombreux. C'est ainsi que la nourriture vient à manquer.

Les cavités qui leur servent d'abris ont aussi tendance à disparaître lors de la rénovation des bâtiments. On peut également observer une extinction des espèces, là



où l'agriculture est intensive. La pollution a également son rôle. Les habitants ont tendance à en avoir peur et s'en débarrassent alors qu'elles ne sont pas nuisibles.

Les corridors écologiques étant rares, les colonies sont enfermées sur elles-mêmes et la reproduction s'en retrouve affectée. Aujourd'hui, en raison de leur déclin, les 20 espèces de chauves-souris d'Île-de-France peuvent toutes être considérées comme patrimoniales.

GARGES AU CŒUR DE LA PROTECTION !

Par de simples actions, chacun peut agir à la préservation de ces espèces. Tout commence par fleurir son balcon ou son jardin. Prendre

soin de la nature environnante ou, tout simplement, ne pas s'en débarrasser lorsqu'elles élisent domicile temporairement chez nous.

Garges a confié au Centre Ornithologique d'Île-de-France (CORIF) une étude chiroptérologique de l'ancien Fort de Stains. Ce dernier, maillon d'un corridor écologique, possède de nombreux atouts pour la protection des chauves-souris.

Afin de maintenir la présence sur site des espèces, plusieurs mesures de protection et d'aménagement du Fort de Stains seront mises en œuvre. Par exemple des arbres morts ou creux seront conservés, les espaces enherbés et buissons seront maintenus.



ÊTRE PARENT, UNE AVENTURE

Du 13 au 20 novembre, le Comité Départemental de soutien et d'accompagnement à la parentalité du Val-d'Oise organise la deuxième édition de l'évènement « être parent, une aventure ».

UNE SEMAINE DÉDIÉE À LA PARENTALITÉ

Durant 7 jours, plus de 70 actions sont réparties sur 32 communes du Val-d'Oise. À Garges, tous les centres sociaux de la Ville, ainsi que le Programme de Réussite Educative (PRE), prennent part à cet évènement et accueillent des animations, conférences, ou expositions pour faire découvrir aux parents les richesses du territoire en matière de parentalité.

AIDER LES FAMILLES

L'objectif de cette semaine est avant tout de valoriser et faire connaître les actions existantes dans les centres sociaux. Elle vise à soutenir les parents dans leur rôle éducatif mais permet aussi aux acteurs d'orienter les familles. Toutes les actions proposées respectent la Charte départementale de l'accompagnement à la parentalité et sont identifiées comme dispositifs d'appui à la parentalité et / ou émanent de collectifs de parents. Elles sont accessibles et gratuites pour tous les parents.

UN PROGRAMME CHARGÉ

Eveil musical, ateliers enfants-parents sur les jeux de société ou la cuisine, conférence sur le harcèlement à l'école, sensibilisation à l'utilisation abusive des écrans, échange entre parents et professionnels, sont les principaux évènements organisés tout au long de la semaine. Une inscription préalable est nécessaire pour la plupart des activités.

+ d'infos : Retrouvez le programme complet et les horaires sur www.semaineparents.wordpress.com
☎ 01 39 09 92 92

UN CLUB D'ATHLÉTISME QUI PREND SOIN DE SES ATHLÈTES !

Le club d'athlétisme Racing 95 CM Garges se développe à grande vitesse et ses champions aussi. N'hésitez pas à y courir pour vous inscrire.

UN CLUB QUI BRILLE

Le Racing 95 CM Garges Athlétisme est un club à part entière où la bonne humeur est toujours de mise. 98 personnes ont poussé la porte du club pour y obtenir une licence lors de la saison 2016/2017. 9 athlètes se sont qualifiés pour divers championnats de France.

Deux sont revenus médaillés : Daryan Atchanhouin, pour sa première année d'athlétisme, a été sacré Champion de France Cadets sur 100m. Myriam Soumare a obtenu la médaille d'argent aux championnats de France National à la longueur.

UN CHOIX DANS LES DISCIPLINES

- **Baby athlé** : les samedis de 9h30 à 10h30 au gymnase Jean Jaurès.
- **Ecole Athlé/Poussins** : les mardis et vendredis de 18h à 19h30 sur la piste du stade Pierre de Coubertin.
- **Benjamins/Minimes** : les mercredis et vendredis de 18h30 à 20h sur la piste du stade Pierre de Coubertin.
- **Cadets à Seniors** : les lundis, mercredis et vendredis de 18h30 à 20h sur la piste du stade Pierre de Coubertin.

Les compétitions ont lieu tout au long de l'année, en salle l'hiver et en extérieur l'été, pour l'école athlé/poussins (cross et anima-

ASSOCIATION gargeoise



tions) et les benjamins/minimes (cross et triathlons sur 3 épreuves).

Les spécialités, surtout pour les catégories de benjamins à seniors, sont orientées principalement sur le sprint/haies, sauts et lancers. En ce début de saison, l'entraînement est essentiellement axé sur la préparation physique.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Rien de plus simple. Le secrétariat est ouvert les mardis et vendredis de 18h30 à 19h45 au stade Pierre de Coubertin (en dessous des tribunes).

+ d'infos :
☎ 06 77 51 83 60 / 07 68 38 10 07
cmgarges.athle@gmail.com

« LIGNE DE VIE »

« *Ligne de vie* » est une action menée par le service Jeunesse en direction des collèges et des lycées, ainsi que des familles, afin de les sensibiliser aux risques routiers.



UN ÉVÈNEMENT FAMILIAL

Le samedi 21 octobre, se tiendra le Village Prévention Sécurité Routière sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville, de 13h à 18h. Gratuit et ouvert à tous, cet événement viendra clôturer cette semaine dédiée à la prévention routière, dans une ambiance ludique et conviviale. Les familles pourront découvrir différents stands en s'amusant et en s'initiant aux nouveaux modes de déplacements urbains. L'occasion pour les Gargeois de tester leurs connaissances sur les risques liés aux dangers de la route.

« Le samedi 21 octobre, se tiendra le village Prévention Sécurité Routière sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville, de 13h à 18h. »

+ d'infos :
Service Jeunesse
☎ 01 34 53 32 00

ACTIONS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

« **L**igne de vie » intervient dans les collèges, du lundi 16 octobre au vendredi 20 octobre de 9h à 11h. Au programme : des animations en petit comité et l'intervention des pompiers de Garges afin de se familiariser aux gestes de premiers secours. L'évènement s'invite aussi dans les lycées de la Ville sous forme d'interventions ludiques et pédagogiques. Les lycéens pourront s'essayer à divers ateliers comme un parcours d'alcoolémie ou encore une initiation au code de la route.

LE CLUB DE PLONGÉE GARGEOIS

Le club de plongée et de hockey subaquatique, CMG Subaquatique a du souffle. Plongez avec nous pour le découvrir !

LE HOCKEY SUBAQUATIQUE

Le hockey subaquatique est un sport d'équipe qui se joue en apnée au fond d'une piscine, pendant deux mi-temps de 12 minutes en moyenne.

L'entraînement a lieu le jeudi soir de 20h30 à 22h30, à la piscine de Sarcelles, celle de Garges étant en rénovation.

Le club participe tous les ans au championnat régional. En fonction de ses classements, il participe aussi au Championnat de France. Cet été, les équipes de France ont brillé avec les moins de 19 ans en champions du monde, les moins de 21 ans en vice-champions du monde et les équipes élites filles en championnes d'Europe.

LA PLONGÉE SOUS-MARINE

Le club organise des cours de plongée pour préparer aux différents niveaux 1/2/3. Dans l'année, une ou plusieurs sorties de plongée en milieu naturel sont organisées.

La plongée a pour but principal de découvrir le monde sous-marin. Pour cela, 3 choix : être en apnée, rester en surface avec un tuba ou respirer sous l'eau à l'aide d'une bouteille d'air.

Le plongeur est équipé de matériel spécifique comme une combinaison isothermique, un masque, des palmes... Des instruments de mesure seront également utilisés pour contrôler la plongée.

POUR S'INSCRIRE

Intéressé par l'une ou l'autre discipline ? Avant de s'inscrire, le club organise un baptême de plongée, encadré par des



membres professionnels. C'est seulement après ce premier contact que le club oriente les futurs adhérents vers l'inscription.

WILLIAM SBERRO, UN ADHÉRENT QUI A DU SOUFFLE

« Cela fait 15 ans que je fais de la plongée. A 66 ans, je joue également au hockey subaquatique dans l'équipe de Garges. Je vais au club deux fois par semaine. J'ai plongé dans toutes les mers du monde et nous repartons le 6 novembre en Guadeloupe. Mon meilleur souvenir reste ma rencontre avec les requins à Moorea en Polynésie. Toutes mes plongées m'ont montré que la nature est magnifique et qu'il faut préserver la faune et la flore. »

RÉNOVATION DE LA PISCINE

La piscine Muriel Hermine est une structure gérée par la Communauté d'Agglomération Roissy-Pays-de-France. Cette dernière a décidé de sa fermeture suite à l'usure du toit ouvrant, datant de 1969.

Pour rétablir les conditions de sécurité et d'accueil du public, l'opération de rénovation va être engagée dès 2018 pour une ré-ouverture en 2019. En attendant, la piscine de Sarcelles peut vous accueillir.

+ d'infos :

CMG Sub aquatique – cmgplongee@yahoo.fr

☎ 06 63 65 54 14



ULYSSE

16 NUIT GRAVEMENT À LA SANTÉ

Mardi 21 novembre à 20h30, l'Espace Lino Ventura vous propose de redécouvrir l'épopée bien connue d'Ulysse, sous une forme totalement revisitée. « Ulysse nuit gravement à la santé » est un spectacle à mi-chemin entre conte et slam, théâtre et concert.

UN DUO EXPLOSIIF

Le récit est conté par Marien Tillet, auteur de spectacles de théâtre-récit ; tandis que la musique est jouée par Mathias Castagné, musicien et compositeur. A eux deux, ils décident de fournir une nouvelle version de l'Odyssée l'Ulysse, micro et guitare à la main. Et dans ce spectacle, Ulysse n'a rien du héros habituel.

UNE NARRATION DÉCALÉE

Ulysse nuit gravement à la santé, et particulièrement à celle de ses compagnons d'équipage, qu'il sacrifie tout au long de son périple. Lâche, égoïste, infidèle, il est bien loin de l'épique personnage qui nous était jusqu'alors proposé. Et qu'en est-il de Pénélope qui l'attend durant 20 longues années... Résiste-t-elle éternellement aux prétendants qui la courtisent ?

MODERNE ET DRÔLE À LA FOIS

Grâce au format nouveau de ce conte, le spectacle est actuel et maintient le spectateur en haleine. D'épisode en épisode, Marien Tillet retrace les émotions de Pénélope et est aidé par l'énergie rock de Mathias Castagné, pour décrire les batailles ou les effroyables colères des monstres que rencontre Ulysse durant son périple, jusqu'à ce que le spectacle touche à sa fin.

+ d'infos :

Mardi 21 novembre, à 20h30, à l'Espace Lino Ventura.
A partir de 11 ans.

FILM à l'affiche

Des trésors plein ma poche

Film collectif, Suisse, Russie, 2012-2016,
35 minutes. Animation, dès 3 ans



Qu'y a-t-il de commun entre une valise, un dragon

musicien, un nuage, une toile d'araignée, une poule volante et un écureuil qui fait de la luge ? Ce sont les personnages de ces six courts films à destination des tout-petits et de leurs parents. Des histoires attendrissantes, drôles et poétiques. Un beau programme (de courts métrages) en perspective.

+ d'infos :

Retrouvez les horaires du cinéma en page 23
ou sur www.villedegarges.fr

LE BUS AVC ARRIVE EN VILLE

LA SANTÉ 
pour tous

Il est capital de reconnaître les symptômes d'un Accident Vasculaire Cérébral dès son apparition. Avec le Bus AVC, Garges propose à ses habitants une sensibilisation sur les facteurs et risques de cette attaque cérébrale. Des conseils pour prévenir et limiter la gravité des lésions seront donnés afin de réduire à terme, et dans la mesure du possible, la mortalité de 30 %.

QU'EST-CE QU'UN AVC ?

Un accident vasculaire cérébral (AVC), dans la majeure partie des cas, se manifeste par un arrêt brutal de la circulation du sang dans une zone du cerveau. Ce phénomène peut engendrer une paralysie d'une ou plusieurs parties du corps, ainsi que des difficultés d'élocution ou de compréhension... En France, cet accident est la troisième cause de mortalité chez l'adulte et la première cause de handicap physique. Plus vite un AVC est décelé et pris en charge (idéalement moins de trois heures après l'apparition des premiers symptômes), moins les séquelles sont lourdes ! C'est pourquoi il est vivement conseillé, au moindre doute devant les premiers symptômes, d'appeler directement le 15.

TOUS CONCERNÉS

Mercredi 18 octobre, de 9h30 à 15h30, sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Garges, L'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Île-de-France et l'association France AVC IDF vous accueilleront à bord du bus AVC. Parce que la prévention des AVC passe par une meilleure connaissance des facteurs de risque mais aussi par celle des signaux d'alerte, médecins et infirmières se proposeront de vous informer et de vous sensibiliser sur le sujet avec l'aide de documentation, films... Cela sera également l'occasion pour eux de répondre à vos questions et de rappeler l'importance d'une bonne hygiène de vie : manger équilibré, ne pas fumer, boire de l'alcool avec modération, et pratiquer une activité physique régulière.

UN MOYEN SIMPLE ET EFFICACE POUR IDENTIFIER UN AVC ET RÉAGIR

- **V** comme Visage paralysé
- **I** comme Impossible de bouger un membre
- **T** comme Trouble de la parole
- **E** comme Éviter le pire en composant le 15



ATELIERS AU CCAS : LES RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLES

BIEN VIVRE 
sa retraite

17

Les ateliers se multiplient cet hiver au Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS). Quelles soient créatives ou ludiques, ces séances sont avant tout un moment de partage et de divertissement. Voici une petite sélection des ateliers à ne surtout pas rater ces prochaines semaines.



ATELIER NUTRITION ET CUISINE

Le CCAS, grâce à la conférence des financeurs et en partenariat avec l'association Bélénos, propose différentes séances « nutrition et cuisine » depuis début septembre. Ces ateliers sont l'occasion de partager un agréable moment autour de la réalisation et de la dégustation d'une recette. Ils ont lieu par groupe de 12 personnes, sont gratuits ou sont de 5 € lorsqu'il y a un repas à partager, pour ceux qui se déroulent à l'École du temps libre et du bien vieillir. Le prochain aura lieu le 17 octobre de 10h30 à 13h30, mais il y en aura également le 19 et le 26 octobre. Plusieurs dates sont aussi prévues en novembre. Les inscriptions se font au 01 34 53 32 92.

ATELIER ÉCO MÉNAGER

Un atelier éco-ménager aura lieu le mardi 21 novembre, à 14h, à l'École du temps libre et du bien vieillir. Le but de cette séance, au prix de 5 €, est d'apprendre à fabriquer des produits ménagers à partir d'ingrédients du quotidien. Vous pouvez vous inscrire au Service Inter-Âge et Maintien à Domicile (SIAMD) le 16 octobre à partir de 14h.

ATELIER PARFUM

Un atelier créatif « l'art des parfums » sera organisé le mercredi 6 décembre à 14h. Une occasion unique de découvrir le processus de distillation, mais aussi de faire des jeux de reconnaissance d'odeurs. Les participants pourront composer leur propre parfum et ainsi l'emporter et l'offrir

à la personne de leur choix. La séance au prix de 5 € ne compte que 15 places. Soyez les premiers à vous inscrire au SIAMD le 16 novembre à partir de 14h.

ATELIER AROMATHÉRAPIE

Venez découvrir les vertus des huiles essentielles et leur utilisation le mardi 12 décembre, à 14h, à l'École du temps libre et du bien vieillir, pour 5 €. Vous pouvez vous inscrire au SIAMD le 16 novembre à partir de 14h.

+ d'infos :

SIAMD

☎ 01 34 53 34 65 ou ☎ 01 34 53 32 23

GARGES DOIT RESTER UNE VILLE PROPRE !

Être une ville propre ne se restreint pas aux missions réalisées quotidiennement par les agents de la Propreté Urbaine de Garges. C'est ensemble, services de la Ville et habitants, que des actions doivent être menées pour obtenir une ville belle et propre. Voici un rappel des principaux gestes à adopter pour être un(e) éco-Gargeois(e).

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



Les ordures ménagères doivent être déposées dans les bacs gris à couvercle orange.

La collecte pour les ha-

bitats collectifs a lieu le lundi, mercredi, jeudi, samedi, à partir de 5h du matin. Les bacs doivent être sortis la veille, à partir de 17h.

Certains quartiers sont dotés de points d'apport volontaire permettant à chacun d'y jeter directement ses déchets. Ces points se distinguent par leur couleur : noire pour les ordures ménagères, jaune pour les déchets recyclables, verte pour la collecte du verre.

La collecte pour les habitats individuels (sauf la Lutèce) a lieu le lundi et jeudi, à partir de 19h.

Pour le quartier de la Lutèce, la collecte a lieu le mercredi et samedi, à partir de 19h.

Les bacs doivent être sortis le jour même à partir de 18h.

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS



Les feuilles mortes, tontes et petits branchages doivent être déposés devant votre domicile, la veille au soir, à partir de 18h. Des sacs sont à votre disposition auprès du SIGIDURS.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS



Meubles et électroménager sont ramassés le 1er jeudi du mois, à partir de 5h du matin. Ils doivent être sortis la veille au soir et déposés devant votre domicile.

COLLECTE DES DÉCHETS RECYCLABLES



Les déchets recyclables doivent être déposés dans les bacs gris à bandeau jaune et sortis la veille de la collecte, à partir de

17h. Le ramassage est prévu le vendredi matin, à partir de 5h.

COLLECTE DES DÉCHETS SPÉCIAUX



Les pots de peinture, batteries de véhicule, solvants, huiles de moteur sont des produits polluants. Ils doivent être déposés chaque 1er jeudi du mois entre 8h et 12h, au Camion Planète stationné devant la Poste du Vieux-Pays.

COLLECTE DU VERRE



De nombreux points d'apport volontaire sont installés en Ville. Bouteilles, pots et bocaux doivent y être déposés, sans leur bouchon.

+ d'infos :

www.sigidurs.fr

☎ 0 800 735 736 (Numéro vert, gratuit)

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.



+ d'infos : Démocratie de proximité

☎ 01 34 53 31 91

Conformément à la législation, Garges Le Mag ouvre ses colonnes aux groupes politiques du Conseil Municipal pour exercer leur droit d'expression.

LE GROUPE FRONT DE GAUCHE

Texte non parvenu selon le règlement intérieur du Conseil Municipal

RÉUSSIR GARGES, LA MAJORITÉ MUNICIPALE

0%

La Majorité Municipale s'engage pour la 13^{ème} année consécutive à ne pas augmenter la base des impôts de Garges pour 2018 :

Engagement tenu

GROUPE SOCIALISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE

Texte non parvenu selon le règlement intérieur du Conseil Municipal

Les inscriptions dans les accueils de loisirs

 @ElektraNatchiosglg • 50min
J'aimerais inscrire mon enfant dans un accueil de loisirs. Quand puis-je le faire ?
#VilledeGarges    

 @Ahmed-Latif_Glam • 45 min
Les inscriptions aux Centres de loisirs se font en amont des vacances selon un calendrier défini annuellement.
   

 @ElektraNatchiosglg • 41 min
Donc je peux aller en Mairie faire l'inscription ?
   

 @Ahmed-Latif_Glam • 38 min
Non. C'est aux Services à la population, au Centre Commercial de l'Hôtel de Ville. Vous devrez au préalable remplir une fiche d'inscription. Vous pouvez également le faire par correspondance, les documents sont sur le site de la Ville.
   

 @ElektraNatchiosglg • 37 min
Mais est-ce que je peux choisir l'accueil de loisir que je veux ?
   

 @Ahmed-Latif_Glam • 24 min
Les inscriptions se font sous réserve des places disponibles sur l'accueil de loisirs choisi. Dans le cas contraire un autre site vous sera proposé.
   

 @ElektraNatchiosglg • 37 min
Est-ce que je suis obligé d'inscrire mon enfant une journée entière ?
   

 @Ahmed-Latif_Glam • 20 min
Non. Il est possible d'inscrire votre enfant en 1/2 journée.
   

 @ElektraNatchiosglg • 20 min
Est-ce que je dois donner mon règlement tout de suite ?
   

 @Ahmed-Latif_Glam • 17 min
Le paiement s'effectue le jour de l'inscription (pensez à joindre un chèque pour toute inscription par correspondance).
#VilledeGarges    

 @Ahmed-Latif_Glam • 13 min
Le tarif varie en fonction du quotient familial.
   

 @ElektraNatchiosglg • 10 min
C'est tout ce que j'ai à faire pour inscrire mon enfant ?
   

 @Ahmed-Latif_Glam • 7 min
Vous devrez juste remplir la fiche sanitaire et qui sera à remettre au responsable le 1^{er} jour sur l'accueil de loisir !
#VilledeGarges    

 @ElektraNatchiosglg • 3 min
Merci pour ces renseignements ! #VilledeGarges

KEVIN BELMONTE

Kevin Belmonte est un jeune artiste qui travaille en tant qu'agent de réservation pour une société de transport. Passionné par le monde qui l'entoure il effectue, pendant son temps libre, une formation qui n'est autre que la grande école numérique. Son nom d'artiste : C.B.K et Dknow.

Le principal trait de votre caractère ? **Votre truc contre le stress ?**

Observateur La musique

La qualité que vous préférez chez un homme ? **Votre plus grande réussite ?**

La sincérité C'est d'avoir découvert que dans l'amour il y a la haine, et que dans la haine il y a l'amour

La qualité que vous préférez chez une femme ?

Leur amour, car l'amour d'une mère vaut de l'or.

Vos héros dans la vie réelle ?

Victor Hugo, Malcom X, Jeanne d'arc,

Ce que vous appréciez le plus chez vos amis ?

Je n'ai pas d'amis

Votre principal défaut ?

Solitaire

Votre mot préféré ?

Don't Know , Bwoi ! (Boy)

Votre occupation préférée ?

Musique, Lecture, Animer, Cinéma, Série, etc...

Quel serait votre plus grand malheur ?

Mon plus grand malheur, c'est d'avoir encore le cœur brisé.

La couleur que vous préférez ?

Noir et Blanc, tel que le Yin et le Yang. L'un ne peut vivre sans l'autre.



La chanson que vous écoutez ?

AK The Savior - World Peace

Le casting d'un dîner idéal ?

The Underachiever, Denzel Curry, J.K the Reaper, Xxxtentation , Ski Mask the Slump god, Josman, Capital Steez, Icytwat

Votre définition de l'élégance ?

Rester soit même

Et de la vulgarité ?

Se mentir

Votre lieu de repli ?

Mon lit

Un objet indispensable ?

Mon livre, mon téléphone

Ce que vous détestez par-dessus tout ?

Être prit pour un « imbécile » n'est pas

L'oiseau que vous préférez ?

Corbeau

Un livre qui vous a marqué ?

« Thanatonaute » de Bernard Werber.

Votre héros favori dans la fiction ?

L dans Death Note. Mystérieux, intelligent et perspicace

Votre peintre favori ?

Takehiko Inoue

chose appréciable donc ce serait plutôt la chose que je déteste

La réforme que vous estimez le plus ?

Réflexion

État d'esprit actuel ?

J'ai l'impression d'avoir 500 ans, alors que mon corps en a 22

Qu'aimeriez-vous que l'on dise de vous ?

Que je suis respectueux et respectable

Votre madeleine de Proust ?

La bêtise humaine, me fait rappeler à quel point j'ai mûri

LA SORCIÈRE DE LA RUE MOUFFETARD

Colorie cette sorcière pour qu'elle puisse t'aider à trouver beaucoup de bonbons le soir d'Halloween :



BOUGIE ENSANGLANTÉE



Source : sous-notre-toit.fr

Matériel :

Une grande bougie blanche.
Une bougie bordeaux. Allumez la bougie bordeaux et faites couler la cire sur la bougie blanche.

*Une recette ? Un dessin ? Un poème ?
Cette rubrique est pour vous. Transmettez-nous vos créations
(en lien avec Garges) à communication@villedegarges.com*

DANS le rétro

LA LUTÈCE

Ancienne carte postale d'avant les années 50 :



De nos jours :



+ d'infos : Vous avez des photos anciennes de la Ville ? Si vous souhaitez les partager, transmettez-les à la Direction de la communication : communication@villedegarges.com

LA POSTE

Garges compte 4 bureaux de poste. Des lieux où l'organisation est de rigueur compte tenu des tâches précises à effectuer. De l'arrivée du courrier le matin à son départ l'après-midi, les étapes sont nombreuses. Avec les postiers, les guichetiers ou encore les conseillers, voici une journée type à La Poste.



#1



#2



#3



#4



#5



#6

- #1. 7h15 : arrivée du courrier par camion
- #2. 8h30 : tri du courrier
- #3. 11h30 : distribution à domicile
- #4. 14h30 : entretien avec un conseiller
- #5. 15h30 : enregistrement des colis
- #6. 16h30 : départ du courrier par camion

TÉLÉPHONES UTILES

Hôtel de Ville
☎ 01 34 53 32 00

Allo Travaux – La Fourmi
☎ 01 34 53 34 53

Police nationale
Commissariat - 24h/24
Rue Jean-François Chalgrin
☎ 17

Police municipale
Place Henri Barbusse
☎ 0 800 095 140 (numéro vert)

Pompiers
☎ 18 ou 112

SAMU
☎ 15 ou 112

SOS Médecins 95
☎ 01 30 40 12 12 ou ☎ 36 24
(0,12 € TTC/min)

Pharmacie de garde
☎ 32 37 (0,34 € TTC/min)

Centre hospitalier de Gonesse
☎ 01 34 53 21 21

VEOLIA EAU (fuites)
☎ 0 811 900 918

Sécurité Gaz
☎ 0 800 47 33 33
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Dépannage ERDF
☎ 09 726 750 95
(coût d'un appel local depuis un poste fixe)

Communauté d'agglomération
Roissy – Pays-de-France
6 bis avenue Charles de Gaulle
95700 Roissy-en-France
☎ 01 34 29 03 06

TAXI
☎ 01 39 86 44 01

Transilien / SNCF
☎ 36 58
(0,23 €/min, hors surcoût éventuel
de votre opérateur)

RATP
☎ 32 46
(0,34 €/min, depuis un poste fixe)

Bus Val-d'Oise
☎ 01 34 25 30 81

CPAM
1 Place Soufflot
☎ 36 46

SOS MÉDECINS 95
☎ 01 30 40 12 12 ou ☎ 36 24
(0,12 € TTC/min)

OCTOBRE

« Les Kaléïdophones »

Cie Décor Sonore. Spectacle programmé par le CNAR/ Cie Oposito

2 représentations/jour :

Vendredi 13 octobre, de 10h à 12h et de 15h à 17h

Samedi 14 octobre, de 10h à 12h et de 15h à 17h

Parvis de l'Hôtel de Ville



Brocante Saint-Just

Samedi 14 octobre, de 8h à 18h
Place du Marché Saint-Just

Messe départementale du Souvenir Français

Dimanche 15 octobre, de 9h30 à 12h30 - Place de l'Église St Martin

Fête du vélo (gratuit)



Samedi 21 octobre, de 9h30 à 17h30

Centre social & culturel Dulcie September

Départ place Nelson Mandela
Prévoir un vélo, un casque, un pique-nique et un t-shirt jaune ou vert



Ligne de vie (entrée libre)

Samedi 21 octobre, de 13h à 18h
Parvis de l'Hôtel de Ville



A donf les Manettes (entrée libre)

Vendredi 27 octobre, de 19h à 22h

Samedi 28 octobre, de 10h à 12h et de 13h30 à 18h

Gymnase Colette Besson

Animation

« Les Petits Débrouillards »

Mardi 31 octobre, de 9h à 17h
Parvis de l'Hôtel de Ville

NOVEMBRE

Roller Hockey Garges / Aubergenville

Samedi 4 novembre, à 20h
Gymnase Allende Neruda



Cérémonie des nouveaux arrivants

Samedi 18 novembre

Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville
Inscription obligatoire au 01 34 53 31 91 ou à proximite@villedegarges.com

Association Mas Mélé Chanté Noël

Samedi 25 novembre, à partir de 18h
Espace Associatif des Doucettes

DECEMBRE

Opération « 1 repas = 1 jouet »

Mercredi 6 décembre, de 12h à 14h30
Parvis de l'Hôtel de Ville

Afterwork

Judi 14 décembre à partir, de 18h30 à 20h
Espace Lino Ventura - 01 34 53 31 00
espacelinoventura@villedegarges.com

Conte musical de Noël

Vendredi 22 décembre, à 18h
Parvis de l'Hôtel de Ville

SPECTACLES A VENIR

Espace Lino Ventura – 01 34 53 31 00 –
espacelinoventura@villedegarges.com

Le soldat Antoine

Vendredi 20 octobre à 20h30
Dès 10 ans - Théâtre – Marionnettes (1h)
Tarif B : 13 € / 8 € / 6 €

Maintenant que je suis

Judi 9 novembre à 19h
Dès 15 ans - Théâtre (55 minutes)
Tarif B : 13 € / 8 € / 6 €

Zorbalov et l'orgue magique

Mercredi 15 novembre à 15h
Dès 6 ans - Conte musical (1h)
Tarif C : 7 € / 5,50 € / 4 €



ESPACE LINO VENTURA (ELV)

Avenue du Général de Gaulle
Spectacles ☎ 01 34 53 31 00
Expositions ☎ 01 34 53 31 06
espacelinoventura@villedegarges.com

FILMS A L'AFFICHE

Cinéma Jacques Brel

Ce week-end et début de semaine

Du vendredi 13 au mardi 17 octobre

Les grands esprits

D'Olivier Ayache-Vidal, avec Denis Podalydès, Léa Drucker. Comédie, 1h45.
Vendredi 13 à 14h, **samedi 14** à 17h, **dimanche 15** à 17h

Otez-moi d'un doute

De Carine Tardieu, avec François Damiens, Cécile de France. Comédie, 1h40.
Vendredi 13 à 17h, **samedi 14** à 20h, **mardi 17** à 14h

Barbara

De Mathieu Amalric, avec Jeanne Balibar, Mathieu Amalric. Drame, 1h35.
Vendredi 13 à 20h

« Nous les gosses »
Dans un coin de ce monde

De Sunao Katabuchi. Animation, 2h05. Dès 10 ans. **Samedi 14** à 14h, **dimanche 15** à 14h, **mardi 17** à 17h

« Le coup classique »

Trafic
De Jacques Tati, avec Jacques Tati et Maria Kimberly. Comédie, 1h30.
Mardi 17 à 12h & 20h

Du mercredi 18 au mardi 24 octobre

« Nous les gosses »
DES TRÉSORS PLEIN MA POCHE

D'Ana Chubinizde. Animation, 35 minutes. Dès 3 ans. **Mercredi 18** à 14h30, **samedi 21** à 14h30, **dimanche 22** à 11h & 14h, **mardi 24** à 14h30

LE REDOUTABLE

De Michel Hazanavicius, avec Louis Garrel, Stacy Martin. Drame, 1h40.
Mercredi 18 à 20h, **vendredi 20** à 17h, **samedi 21** à 20h

GAUGUIN, VOYAGE DE TAHITI

D'Edouard Deluc, avec Vincent Cassel, Tuhei Adams. Drame, 1h45. **Vendredi 20** à 14h & 20h, **samedi 21** à 17h, **dimanche 22** à 17h, **mardi 24** à 17h



CINÉMA JACQUES BREL

1 place de l'Hôtel de Ville
☎ 01 34 53 32 26

TARIFS

Séances régulières
Plein tarif 6,50 €
Tarif réduit 4,50 €
Tarif - de 12 ans 3,50 €

Séances 3D
Plein tarif 7,50 €
Tarif réduit 6 €
Tarif - de 12 ans 4,50 €



pour le
bien-être
animal

GARGES
S'ENGAGE !